**Explication du processus des « Conclusions concertées »**

Les Conclusions concertées sont le principal document issu de la Commission de la condition de la femme (CSW). Ces conclusions se négocient dans le cadre d'un processus intergouvernemental entre les États membres de l’ONU. La plupart des négociations se déroulent pendant la deuxième semaine de la CSW, bien que d'importantes parties du processus interviennent auparavant. Le document final contient une analyse du thème prioritaire de la CSW et un ensemble de recommandations concrètes, concernant le thème et la justice et l’égalité des genres, destinés aux gouvernements, aux organes intergouvernementaux et autres institutions, aux acteurs de la société civile et autres intervenants pertinents, en vue de leur mise en œuvre au niveau international, national, régional et local.

Pour la société civile, il peut être difficile de comprendre le processus qui conduit aux conclusions concertées, car il se déroule largement à huis clos, dans des espaces qui limitent l’accès et la participation de la société civile. Ce document a pour but de clarifier le processus et de vous montrer où vous pouvez en influencer le résultat.

**1er février 2022**

Publication du Zero Draft

**16 février 2022**

Date-limite des commentaires des États membres au modérateur

**24 février 2022**

Compilation et texte de travail communiqué aux États membres

**4 et 8 mars**

Première lecture

**9 mars**

Publication de la version 1

**14 mars**

Inauguration de la CSW66

**17 mars**

Deuxième lecture

**25 mars**

Clôture des négociations

**25 mars**

Clôture de la CSW66

**Points d’entrée du plaidoyer et conseils utiles**

|  |  |
| --- | --- |
| Publication du  Rapport du Groupe d’experts d’ONU Femmes  Octobre 2021  et du  Rapport du Secrétaire Général  Janvier 2022 | Qu’est-ce que c’est ?  Le rapport du Groupe d’experts d’ONU Femmes et celui du Secrétaire Général sont deux rapports distincts établis par le bureau respectif de chacun pour éclairer l’élaboration des « Conclusions concertées » en produisant une base factuelle concernant le thème prioritaire de la CSW. Cette base sert de guide à l’élaboration du « *zero draft* » ou « brouillon zéro » et aux négociations des États membres sur le thème.  Points d’entrée du plaidoyer   * Il est bon de commencer à se préparer à la CSW en même temps que les États membres – généralement un an à l’avance. On se place ainsi en bonne position pour contribuer aux processus importants tels que l’élaboration de ces deux rapports. * Élaborez par exemple des dossiers, de petites introductions et des feuilles d'information présentant votre position. Vous pouvez envoyer ces documents à ONU Femmes et au bureau du Secrétaire Général pour impacter l’élaboration de leurs rapports. |
| Zero Draft /  Brouillon zéro  1er février 2022 | **Qu’est-ce que c’est ?**  Le « *zero draft* » des Conclusions concertées est l’expression utilisée à l’ONU pour désigner l’avant-projet initial des conclusions concertées. Il s’agit d'un document généralement rédigé par ONU Femmes sur la base du rapport du Secrétaire Général de l’ONU concernant le thème prioritaire. Pour la plupart, le brouillon zéro se compose de *texte*  cité d’autres textes de l’ONU.  Ce texte sert de point de départ aux négociations. Les gouvernements soumettent leurs commentaires écrits directement au modérateur de la CSW, au sein de groupes régionaux ou en tant que pays individuels. En 2022, l’Allemagne assume la fonction de modérateur.  Les commentaires reçus sont compilés pour former un deuxième document, appelé « Compilation » ou « Texte de travail », qui sert alors à la « première lecture ». Les versions ultérieures émanant des négociations sont ensuite appelées. « *Rev. 1* », « *Rev. 2* », « *Rev. 3* », etc.  **Points d’entrée du plaidoyer**   * Pour la société civile, le point d’entrée le plus efficace se trouve au niveau national, au moment où le brouillon zéro est distribué aux États membres et soumis à leur examen. Si possible et si vous pouvez le faire sans danger, il est par conséquent important d’établir une relation avec vos représentants gouvernementaux responsables des questions ayant trait à la CSW. * Préparez-vous à la publication du brouillon zéro en demandant à votre gouvernement, ou à un autre auquel vous avez accès, de vous procurer une copie du document dès qu'il sera disponible. * Cherchez à savoir si votre gouvernement, ou un autre auquel vous avez accès, tiendra des consultations avec la société civile concernant le brouillon zéro et demandez à y participer. * Dès le moment où le brouillon zéro est disponible, nous nous concentrons sur l’élaboration de propositions concrètes de formulation. * N'oubliez pas que les gouvernements ne disposent que de deux semaines pour changer la formulation (le « langage ») du texte. * Organisez des rencontres avec votre gouvernement, et avec tout autre gouvernement auquel vous avez accès, pour déterminer leur position sur les sujets de controverse et identifier leurs « lignes rouges » éventuelles. * Si possible, soumettez des commentaires à votre gouvernement pour l’encourager à faire figurer la thématique LGBTIQ dans leurs amendements au brouillon. |
| Première lecture  4 et 7 mars 2022 | **Qu’est-ce que c’est ?**  La première lecture des Conclusions concertées, dans la version maintenant dite « de travail », consiste en une négociation du texte, en personne et à huis clos, entre les États membres. Ces négociations ne sont pas ouvertes à la société civile en général. Durant ces négociations, le modérateur identifie généralement les points de consensus.  **Points d’entrée du plaidoyer**   * Demandez à votre gouvernement un rapport de la rencontre. * En collaboration avec d’autres représentants de la société civile, partagez l’information qui se dégage concernant la dynamique de l’assemblée. * Servez-vous de cette information pour préparer votre stratégie de plaidoyer lors de vos engagements futurs auprès de votre gouvernement concernant la CSW. |
| Versions successives et négociations  9 et 25 mars 2022 | **Qu’est-ce que c’est ?**  La négociation formelle des Conclusions concertées à la CSW commence le 17 mars, après l’inauguration officielle de la CSW. Ces négociations se poursuivent à huis clos et restent donc fermées à la société civile en général. Seuls les représentants de la société civile dûment désignés pour participer aux délégations gouvernementales sont admis au titre d'observateurs.  À ce stade, toutes les suggestions de formulation sont débattues en vue de parvenir au consensus. S'il y a consensus, le modérateur harmonise le texte et produit le document final. Si la session générale ne parvient pas au consensus, la négociation est modérée en petits groupes.  **Points d’entrée du plaidoyer**   * Cherchez à savoir si votre gouvernement tient des briefings sur les négociations à l’intention de la société civile pendant la CSW et demandez à y être inclus. * Transmettez aux gouvernements alliés les formulations approuvées dans le cadre des procédures connexes. * Identifiez les organisations de la société civile alliées membres de délégations gouvernementales officielles et cherchez à vous informer auprès d’elles. * En collaboration avec d’autres représentant-e-s de la société civile, partagez l’information qui se dégage concernant la dynamique de l’assemblée. * Servez-vous de cette information pour préparer vos réponses de plaidoyer et soutenir votre gouvernement. Essayez de proposer un texte clair qui soutienne votre cause et aide à défendre la formulation préférée de l'État. |